

14 JUIN 2022

8h30/17h00

Faculté de Droit et des Sciences Politiques

Amphi G



COLLOQUE

Le droit des contrats spéciaux : une réforme à venir

Sous la direction scientifique de :
Charles-Edouard Bucher et Marie-Anne Daillant

PROGRAMME

Renseignements et réservations :
irdp@univ-nantes.fr - 02 40 14 15 65

irdp.univ-nantes.fr

Le droit des contrats spéciaux : une réforme à venir

Mardi 14 juin 2022

Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Nantes

Présentation

La Chancellerie, qui avait confié au Professeur Philippe Stoffel-Munck le soin de rédiger un projet, vient de communiquer le 22 avril dernier les avant-projets de réforme touchant aux contrats portant sur une chose avant ceux relatifs aux contrats de service. L'occasion nous est ainsi donnée de réfléchir à l'architecture de ce nouveau droit des contrats spéciaux lors d'un colloque organisé à la Faculté de droit de Nantes le 14 juin 2022.

L'aveu de Portalis était qu'« il n'y a point de législation dans le monde qui ait pu déterminer le nombre et fixer la diversité des conventions dont les affaires humaines sont susceptibles ». La Code civil étant resté inchangé en la matière depuis 1804, la réforme du droit des contrats, opérée par l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016, n'avait en effet pour objectif que de « moderniser, de simplifier, d'améliorer la lisibilité, de renforcer l'accessibilité du droit commun des contrats ». Il n'était donc pas question de refondre le droit des contrats spéciaux. Elle rendit pourtant nécessaire un ajustement des « règles particulières à certains contrats » avec les « règles générales ». L'Association Henri Capitant s'y était attelée (avril 2020).

La multiplicité des « affaires humaines » a effectivement conduit à la prolifération des règles spéciales, à la surqualification de chaque contrat et à leur cloisonnement. À titre d'exemple, le transfert d'une chose s'avère être un concept bien vaste que la vente et le bail ont été contraints de spécifier, non sans difficultés. De la même manière, le simple service rendu cède sa place à la recrudescence des services prêtés. Le pragmatisme et son exigence de célérité ont eu pour effet de nommer à tout prix ce que le principe de liberté contractuelle aurait peut-être souhaité laisser innommé. Codifier, décodifier et recodifier sont autant de défis que pose la réécriture du droit des contrats spéciaux. Laquelle de l'uniformité ou de la diversité sera gage de modernisation et de simplification ? Adapter, reformuler, quelle est cette réforme du droit des contrats spéciaux ?

Direction scientifique

Charles-Edouard BUCHER, Professeur de droit privé, Directeur de l'Institut de recherche en droit privé (IRD)
Marie-Anne DAILLANT, Maître de conférences en histoire du droit, Membre de l'Institut de recherche en droit privé (IRD)

8h30 **Accueil des participants**

8h45 **Mots d'accueil**

Hélène PÉROZ, Directrice du pôle Sociétés, Nantes Université
Charles-Édouard BUCHER et Marie-Anne DAILLANT

9h00 **Propos introductifs**

Laurent LEVENEUR, Professeur à l'Université Paris- Panthéon-Assas, Directeur du Laboratoire de droit civil

9h20 **Présentation de l'avant-projet de réforme des contrats spéciaux**

Antoine GOUÉZEL, Professeur à l'Université de Rennes 1, membre du groupe de travail

I - "Adapter"

Sous la présidence de Xavier GODIN, Professeur à Nantes Université

[A - Comment ?](#)

9h40 **Des petits contrats aux contrats spéciaux : la quête des origines**

Olivier DESCAMPS, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

10h00 « **Principes de législation** » ou « **règles législatives** » pour les contrats ? **L'impossible codification des contrats spéciaux dans le projet de Code civil de Jean de Dieu d'Olivier (1789)**

Marie-Anne DAILLANT, Maître de conférences à Nantes Université

B - À quoi ?

10h20 **L'adaptation au droit commun des contrats**

Charlotte GOLDIE-GENICON, Professeur à Nantes Université

10h40 **Discussion avec la salle**

PAUSE

11h00 **L'adaptation aux droits spéciaux des contrats : le droit de la consommation**

Charles-Edouard BUCHER, Professeur à Nantes Université, Directeur de l'Institut de recherche en droit privé (IRDP)

11h20 **L'adaptation à la réforme à venir du droit de la responsabilité civile**

Jean-Sébastien BORGHETTI, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

11h40 **Discussion avec la salle**

DÉJEUNER LIBRE

II - "Reformuler"

Sous la présidence de Valérie PIRONON, Professeur à Nantes Université

14h00 **Propos introductifs : De nouveaux contrats spéciaux ? Les contrats à intégrer dans le Code civil**

Hervé LÉCUYER, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

A - Des contrats portant sur une chose

14h20 **Le contrat de vente**

Anne-Sophie LEBRET, Maître de conférences à Nantes Université

14h40 **Le contrat de bail**

Philippe BRIAND, Professeur à Nantes Université

15h00 **Discussion avec la salle**

PAUSE

15h20 **Le contrat de prêt**

Dimitri HOUTCIEFF, Professeur à l'Université Paris-Saclay

B - Des contrats de service

15h40 **Le contrat d'entreprise**

Fanny GARCIA, Maître de conférences à Nantes Université

16h00 **Discussion avec la salle**

16h20 **Rapport de synthèse**

François COLLART DUTILLEUL, Professeur émérite à Nantes Université

VENIR AU COLLOQUE



Faculté de Droit et des Sciences politiques
Chemin de la Censive du Tertre B.P. 81307
44313 Nantes Cedex 3

Bâtiment 7

Tram 2, arrêt «Facultés»
Bus C20, E5 et 80 arrêt «Fac de droit»

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

irdp@univ-nantes.fr
02 40 14 15 65

Inscriptions sur www.sciencesconf.org

Institut de Recherche en Droit Privé
Faculté de Droit et des Sciences Politiques
Chemin de la Censive du Tertre
BP 813017
44 313 Nantes cedex 3